

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 novembre 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

206-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

207-2003

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance spéciale du 29 septembre 2003 et de la séance régulière du 6 octobre 2003 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, demande aux membres du Conseil de faire leur déclaration des intérêts pécuniaires.

RAPPORT DU MAIRE

Le journal Vic Action est devenu l'outil idéal pour transmettre à la population le rapport annuel de la situation financière de la Municipalité, qu'il me fait plaisir de vous présenter ce mois-ci.

ETATS FINANCIERS 2002

Le rapport financier au 31 décembre 2002 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 2 764 557\$ en revenus et a autorisé des dépenses de 2 712 032 \$ entraînant un surplus de 52 525 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2003

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 9 décembre 2002, un budget autorisant des dépenses de 2 254 633 \$ pour l'année 2003.

RÉALISATION 2003

Comme je vous entretiens à chaque mois des différents développements concernant votre municipalité, ce rapport sera un bref résumé.

En plus des diverses représentations, réunions d'information et congrès, le principal dossier de l'année 2003 se situe au niveau des études et des démarches en vue de remplacer l'actuelle Maison des Jeunes par une nouvelle construction, soient demande de subventions, étude de plan et localisation, échange de terrain avec la Caisse populaire. D'ailleurs, une rencontre aura lieu afin d'expliquer le projet dans son ensemble et d'analyser les retombées à moyen et long terme.

Le parc est presque terminé, il restera à y prévoir un entretien régulier afin que son environnement demeure agréable et accueillant.

Comme par les années passées un budget, sera alloué pour l'entretien et l'amélioration des rues et des routes secondaires. Nous espérons encore réaliser en 2004, des travaux dans le secteur des lacs qui a connu cette année une amélioration majeure au niveau du Rang 3 Sud.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué, au développement de notre municipalité au cours de cette dernière année. D'abord, les membres du Conseil, toujours disponibles, qui apportent leur participation dans l'analyse des différents dossiers. Des remerciements également à tous les employés pour la qualité des services offerts à la population. Enfin, merci à vous tous, qui à travers votre implication tant au niveau social, économique ou des services, contribuez par votre dynamisme au développement de toute la collectivité de St-Victor.

JEAN-PAUL BERNARD
MAIRE

208-2003

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit distribué, gratuitement, à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor, soit par le journal Vic-Action.

ADOPTÉ

209-2003

DEMANDE POUR ARROSAGE - MARINGOUINS

ATTENDU la demande des gens, du secteur de la Station, pour procéder à un traitement dans le but de contrer l'infestation de maringouins.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le secrétaire-trésorier,

Monsieur Marc Bélanger, pour faire évaluer combien pourrait coûter pour contrer l'infestation de maringouins durant la saison estivale dans la Municipalité de Saint-Victor. De plus, le Conseil Municipal et la population de Saint-Victor voudraient avoir des explications de la firme Bio Service. La population devra être avisée pour cette réunion par avis public.

ADOPTÉ

210-2003

FORMATION D'UN COMITÉ - DÉROGATION MINEURE

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de former un comité de dérogation mineure. Les membres de ce comité seront Messieurs Nelson Bolduc, Steve Plante, Madame Fernande J. Boucher et Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

211-2003

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

ATTENDU la demande de dérogation mineure par Messieurs Henri Duval, Marco Dostie et Madame Marlène Lapointe.

ATTENDU que Monsieur Marco Dostie et Madame Marlène Lapointe veulent vendre une partie de terrain à Monsieur Henri Duval et ce qui rend le terrain de Monsieur Dostie et Madame Lapointe dérogatoire.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de remettre la demande de Messieurs Duval, Dostie et Madame Lapointe au comité de dérogation mineure pour que recommandation soit faite au Conseil Municipal.

ADOPTÉ

212-2003

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande d'aide financière de T.C.S.V. pour avoir une aide financière.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacque Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera à sa campagne de financement pour un montant de 800,00 \$.

ADOPTÉ

213-2003

DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-MARC POULIN - CONGÉ SANS SOLDE

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Marc Poulin pour avoir un congé sans solde à partir du 1 novembre 2003.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la demande de Monsieur Jean-Marc Poulin pour avoir un congé sans solde soit refusée.

ADOPTÉ

214-2003

SOCIÉTÉ HISTORIQUE - ACHAT MOSAÏQUE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Marc Bélanger à acheter une mosaïque 20 X 24 au montant de 75,00 \$ à la Société Historique Sartigan.

ADOPTÉ

215-2003

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir, à

ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce, aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au «ruisseau» lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

216-2003

AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT DE TAXE

Le conseiller, Monsieur Sylvain Vachon, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensations, applicables pour l'année financière 2004, de la Municipalité de Saint-Victor.

217-2003

RÉGLEMENT NUMÉRO 42-2003

Aux fins de dispenses la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 01 décembre 2003 et le 01 avril 2004, soit une partie de chemin du 4^{ème} Rang Sud, située entre les lots 427 et 436 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus, entre les lots 544 et 295, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donnée le 6 octobre 2003.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le règlement
numéro 37-2002 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit:

- ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.
- ARTICLE 2 La Municipalité de Saint-Victor est dispensée d'ouvrir et d'entretenir pour l'hiver une partie du chemin du 4^{ème} Rang Sud située entre le lots 427 et 436 inclusivement, de la Route Groleau qui est située entre le limites de Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-Victor entre les lots 544 et 295 inclusivement, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.
- ARTICLE 3 La période de fermeture du chemin nommé à l'article 2 du présent règlement s'étend du 01 décembre 2003 au 01 avril 2004.
- ARTICLE 4 Le règlement numéro 37-2002 entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 3 novembre 2003.

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER

218-2003

PROJET DE SUBDIVISION - CAISSE POPULAIRE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie des lots 212-5, 212-6, 217-1, 212, 215, 217, 212-6, 212-5, 212-4, 214-1, 214-2, 214-3 et 214 pour créer le lot 731 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 6 mars 2003, sous le numéro 3419 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

219-2003

DEMANDE C.P.T.A.Q. - GERALD BOULET

ATTENDU le projet de Monsieur Gérald Boulet pour l'érection d'une résidence.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Monsieur Gérald Boulet et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

220-2003

OUVERTURE DE SOUMISSION - VENTE DE RÉTROCHARGEUSE

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des soumissions pour la vente de la rétrochargeuse.

Ont soumissionné :

Marco Boucher	6 800 \$
Ferme Réal Boucher	2 780 \$
Denis Jacques	5 100 \$
Daniel Métivier	12 666 \$

Après étude des soumissions :

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de vendre la rétrochargeuse à Monsieur Daniel Métivier pour la somme de 12 666 \$, payable sur livraison avec chèque certifié. L'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, a expliqué à Monsieur Métivier que la « tock » de la transmission est défoncée, donc Monsieur Métivier achète la rétrochargeuse tel que vue lors de sa visite le 3 novembre 2003.

ADOPTÉ

221-2003

O.M.H. SAINT-VICTOR - APPROBATION DU BUDGET 2004

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année 2004.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor, pour l'année financière 2004, représentant des revenus de 34 143 \$ et des dépenses de 74 989 \$ et un déficit de 40 806 \$ auquel la Municipalité de Saint-Victor participera à raison de 10% soit 4 081 \$ soient adoptées.

ADOPTÉ

222-2003

MANDAT À LA FIRME F.B.G. - DENIS FORTIN

ATTENDU la demande de divers citoyens pour faire l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout pour une partie du Rang 3 Sud.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme d'Ingénieurs F.B.G. représenté par Monsieur Denis Fortin pour effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir une subvention des gouvernements pour faire l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout sur une partie du Rang 3 Sud. Avant de procéder à la demande de subvention, attendre l'autorisation du Ministère de l'Environnement.

ADOPTÉ

223-2003

DEMANDE C.P.T.A.Q. - BEAUCE EAU INC.

ATTENDU le projet de Beauce Eau Inc. pour construire un entrepôt.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Beauce Eau Inc. et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

224-2003

DEMANDE POUR TRAVERSE DANS LA COUR DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la demande pour passer dans la cour de la Municipalité en moto-neige ou en véhicule tout-terrain.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor donne la permission aux motos-neige et aux véhicules tout terrain de passer dans la cour de la Municipalité pour pouvoir aller dans les restaurants sur les rues Commerciale et Principale.

ADOPTÉ

225-2003

FÉLICITATION À MADAME GHISLAINE DOYON

ATTENDU la nomination de Madame Ghislaine Doyon
comme Mairesse de la Municipalité de Saint-Jules.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de féliciter au nom du Conseil, ainsi
que tous les contribuables de Saint-Victor,
Madame Ghislaine Doyon pour sa nomination comme
Mairesse pour la Municipalité de Saint-Jules.

ADOPTÉ

226-2003

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants soient
approuvés et adoptés pour paiements :

1075	Cogéco Câble	25,70	\$
1077	Fond de l'information foncière	15,00	\$
1078	Hydro-Québec	223,38	\$
1079	Société du patrimoine	90,00	\$
1080	Téléphone St-Victor	709,50	\$
1081	René Fibre de Verre	588,13	\$
1082	Deflex composite	53,14	\$
1083	Aqua Beauce	30,00	\$
1084	F. Plante Inc.	1 690,87	\$
1085	Aréo-feu	713,16	\$
1086	Boivin et Gauvin	1 107,69	\$
1097	Hydro-Québec	450,93	\$
1098	Citicorp finance vendeur Ltée	140,33	\$
1102	Nettoyeur du Carrefour	575,13	\$
1104	Telvic Mobilité	146,66	\$
1105	Magasin Coop	117,74	\$
1106	Mun. St-Ephrem-de-Beauce	6 115,60	\$
1107	Ville de Beauceville	4 194,73	\$
1108	Hydro-Québec	2 183,40	\$
1118	Hydro-Québec	4 463,75	\$
1119	Telus mobilité	291,50	\$
1120	Les Clôtures J.-P. N.	7 215,52	\$
1121	Lingerie Ghislaine	608,49	\$
1136	Cordonnerie Bureau	23,00	\$
1137	Armand Lapointe équipement	124,22	\$
1138	Gaston Cloutier	128,83	\$
1139	F. Plante Inc.	625,45	\$
1140	Pharmacie Stéphanie Roy	32,20	\$
1141	Dépanneur Doyon	93,16	\$

1142	Débroussaillage Eric Nadeau	8	350,82	\$
1143	Exc. André Gosselin	21	243,34	\$
1144	Telvic Mobilité Inc.		48,89	\$
1145	Garage Marc Bureau		129,33	\$
1146	Ecl. Progrès		128,37	\$
1147	Telus		34,45	\$
1148	Pitney Works		22,97	\$
1149	Supérieur Propane		406,73	\$
1150	Formiciel		256,55	\$
1151	Alliance Coop	5	876,69	\$
1152	Marie-Pierre Savard Naud		700,00	\$
1153	Garage Bizier		141,00	\$
1154	Ind. De ciment la Guadeloupe		202,08	\$
1155	Noël Rochette et Fils	1	097,68	\$
1156	Wajax	2	246,71	\$
1157	Atelier la Griffes		230,05	\$
1158	Biolab		918,01	\$
1159	Centre Électrique de Beauce		167,81	\$
1160	CLSC Beauce-Sartigan		760,00	\$
1161	La Vie Agricole		143,78	\$
1162	Consultants FBG	2	526,53	\$
1163	Réal Huot Inc.		801,58	\$
1164	Laboratoires Certifiés	1	383,97	\$
1165	M.R.C. Robert-Cliche	17	030,19	\$
1166	Fabrique de St-Victor		135,00	\$
1167	Gaétan Jacques Électrique		606,87	\$
1168	Ateliers F.L.P.H.		126,31	\$
1169	Daniel Cliche, Avocat		115,03	\$
1170	Centre du Camion		973,01	\$
1171	Pneus Beaucerons		453,20	\$
1172	CitiCapital techonologie	1	166,69	\$
1173	Radio Onde		161,04	\$
1174	Téléphone St-Victor		671,50	\$
1175	Christian Jacques	5	353,26	\$
1176	Gilles Gosselin		20,00	\$
1177	Jacques Bolduc		15,00	\$
1178	Sylvain Vachon		15,00	\$
1179	Sel Warwick	12	844,34	\$

ADOPTÉ

227-2003

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des
 membres du Conseil, que la séance soit
 levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER